



PRÉFET DES VOSGES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Communiqué de presse

Épinal, le 23/04/2021

COVID-19 : Point de situation sanitaire

La situation sanitaire reste encore fragile dans le département des Vosges. Les nouvelles données se stabilisent à un niveau haut malgré une baisse du taux d'incidence et de la circulation virale. Le Gouvernement a confirmé un calendrier de réouverture progressive et annoncé des créneaux réservés spécialement pour 400 000 travailleurs de + 55 ans.

Les données relatives à la propagation de la COVID-19 restent préoccupantes. Le taux d'incidence décroît de manière continue depuis plusieurs jours pour s'établir à 284,9 cas pour 100 000 habitants au 22 avril (347,4 au 16 avril, 336,3 le 7 avril, 301,1 au 31 mars). Le taux de positivité, qui correspond aux nouveaux cas pour 100 000 habitants, progresse mais plus lentement pour se fixer à 9,3 (9,1 le 16 avril, 6,3 le 7 avril). La tension hospitalière est toujours extrêmement forte avec 227 personnes hospitalisées dont 29 en réanimation.

La couverture vaccinale des Vosges atteint aujourd'hui 23,6 %, soit 84 966 personnes ayant reçu une première dose, toujours supérieurs à la moyenne de la région Grand Est de 20,5 %.

Depuis le 18 avril, des créneaux de vaccination ont été réservés aux personnels de l'Éducation Nationale et aux forces de l'ordre. Le Gouvernement a annoncé la réservation de créneaux pour les personnes de + de 55 ans, appartenant aux corps de métier les plus exposés aux virus. Ainsi, à partir du 23 avril, ce sont environ 400 000 travailleurs supplémentaires de plus de 55 ans qui bénéficient de créneaux de vaccination réservés pendant deux semaines.

Les professions ciblées sont les métiers de la deuxième ligne, c'est-à-dire les métiers qui nécessitent une présence sur site pendant le premier confinement et qui étaient exposés aux contacts sociaux. À ces critères, le Gouvernement a ajouté trois conditions non cumulatives :

- l'exercice du métier en milieu clos ;
- la difficulté à respecter les gestes barrière ;
- les métiers davantage à risque identifiés par l'institut Pasteur.

Les travailleurs prioritaires à la vaccination sont donc, entre autres : les conducteurs de bus, les routiers, les caissières, les employés des pompes funèbres ou des abattoirs, les agents d'entretien et de nettoyage, les salariés des centres de tri de déchets, les éboueurs, les agents de sûreté dans les transports ou les agents de sécurité dans les commerces. Les intérimaires de ces métiers sont également éligibles.

Cabinet Bureau de la communication interministérielle

Place Foch
88026 ÉPINAL Cedex

Tél : 03 29 69 88 88
Mél : pref-bci@vosges.gouv.fr
prefet.vosges/@prefet88



Des créneaux de vaccination seront donc réservés aux personnes de plus de 55 ans exerçant l'une de ces professions dans les centres d'Épinal, Neufchâteau et Saint-Dié-des-Vosges ce vendredi 23 avril et samedi 24 avril 2021.

Chaque semaine l'accès à la vaccination sera facilité pour ces personnes dans l'un de ces centres. Pour pouvoir en profiter et prendre un rendez-vous, consultez le site internet www.doctolib.fr.

Devant ces signes encourageants mais fébriles en matière de circulation virale, nous devons rester collectivement très vigilants dans nos comportements et dans nos déplacements pour que cette amélioration soit durable et qu'elle produise des effets positifs sur la tension hospitalière.

Chaque jour, c'est grâce aux efforts de chacun, à l'engagement de tous et aux actions de prévention, de dépistage et de vaccination que nous pourrons connaître un retour à une situation encore meilleure.

Cabinet
Bureau de la communication
interministérielle

Tél : 03 29 69 88 88
Mél : pref-bci@vosges.gouv.fr
prefet.vosges/@prefet88

Place Foch
88026 ÉPINAL Cedex

